16 ans de la Liste rouge nationale des espèces menacées

À l'occasion des 16 ans de la Liste rouge nationale des espèces menacées, les chiffres clés sont mis à jour

PatriNat https://www.patrinat.fr/fr/actualites/16-ans-de-la-liste-rouge-nationale-des-especes-menacees-7262

Depuis 2008, le risque d'extinction des espèces animales et végétales de l'Hexagone, de la Corse et des Outre-mer est évalué, avec une couverture taxonomique et géographique qui augmente année après année. À l'occasion des 16 ans du programme, la plaquette de synthèse des résultats est mise à jour, ce qui permet de prendre du recul et d'identifier les perspectives à venir.

Si la Liste rouge est aussi centrale dans les politiques de conservation aujourd'hui, c'est notamment grâce à tous les acteurs de la protection de la nature qui y contribuent – 32 organisations partenaires et plus de 500 experts et contributeurs mobilisés à ce jour – et que nous tenons tout d'abord à remercier ici.

Les lacunes de connaissances empêchent toujours d'évaluer correctement le statut de près d'1 espèce sur 5. Celles-ci sont alors classées dans la catégorie « Données insuffisantes ». Une meilleure protection doit donc d'abord passer par une amélioration de leur connaissance.

De nombreux groupes ont maintenant été évalués. L'enjeu de la Liste rouge pour les prochaines années est de s'étendre à des groupes taxonomiques moins connus – tels que les invertébrés, la faune marine, les champignons, les lichens et les algues – et d'augmenter la couverture du programme dans les Outre-mer, qui abritent la grande majorité des espèces endémiques. Il faudra aussi actualiser les premiers chapitres évalués et dont les résultats méritent une mise à jour.

PatriNat copilote ce programme avec le Comité français de l'UICN et s'implique ainsi dans les différentes phases de pré-évaluations, d'ateliers, de suivi des consolidations et de publications.

Chapitre après chapitre, le nombre d'espèces éteintes, disparues et menacées est toujours dramatiquement élevé malgré le cri d'alarme médiatique qu'a permis le programme Liste rouge. Les mêmes menaces globales se retrouvent dans presque toutes les évaluations : perte d'espaces naturels, pollutions, changements climatiques, surpêche et surchasse, espèces exotiques envahissantes, etc. Malgré les mesures de conservation mises en place pour les espèces les plus menacées, l'érosion de la nature continue à un rythme alarmant et sa capacité de résilience est entamée. Il est primordial que nous adoptions tous des pratiques plus sobres et écologiques dès aujourd'hui si nous souhaitons pouvoir encore renverser la tendance.

Pour en savoir plus

- Parcourez la plaquette des 16 ans du programme
- Accédez à la page du programme Listes rouges
- Consultez les tableaux de résultats
- Visitez le site du Comité français de l'UICN